

Décembre 2010



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent cinquième session

Rome, 8-9 février 2011

PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL DU COMITÉ

1. Le Comité du Programme a approuvé à sa cent quatrième session (12-16 avril 2010) son programme de travail pluriannuel pour 2010-13 tel qu'il figure à l'annexe 2 de son rapport (reproduit ci-après)¹.
2. Le Conseil a approuvé à sa cent trente-neuvième session (17-21 mai 2010) le Programme de travail pluriannuel du Comité du Programme pour 2010-13².

¹ CL 139/4, Annexe 2.

² CL 139/REP, par. 33.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

ANNEXE 2

*PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL 2010-13 DU
COMITÉ DU PROGRAMME*

I. Objectif général du Comité du Programme

Le Comité du Programme offrira au Conseil de la FAO une base analytique solide pour prendre des décisions rapides, efficaces et efficientes concernant le choix des priorités, des programmes et des plans afin d'améliorer la qualité des travaux de la FAO et des services qu'elle rend aux États membres.

II. Résultats

A. Planification du Programme et établissement des priorités

Résultat: Les recommandations du Comité du Programme concernant les priorités sont accueillies favorablement par le Conseil

Indicateurs et objectifs:

- 75 pour cent des recommandations du Comité du Programme sont incluses dans le rapport du Conseil
- 75 pour cent des recommandations du Comité du Programme concernant le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB) sont incluses dans le Rapport du Conseil

Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles soumises au Conseil

Activités:

- Examen des priorités proposées, compte tenu des rapports des conférences régionales et des comités techniques;
- Évaluation du Cadre stratégique (une fois tous les quatre ans);
- Évaluation du projet de PMT: cohérence avec le Cadre stratégique et incorporation des enseignements tirés de l'utilisation de l'approche fondée sur les résultats au cours de l'exercice biennal précédent;
- Évaluation du projet de PTB: capacité de réaction aux nouvelles priorités, aptitude à tirer des enseignements de la pratique, prise en compte des ressources disponibles, accent mis sur le budget intégré, assimilation des recommandations clés des principales évaluations.

Méthodes de travail:

- Consultations informelles avec les Sous-directeurs généraux et d'autres membres importants du Secrétariat;
- Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil;
- Collaboration étroite avec le Comité financier sur les ressources humaines et financières;
- Approche normalisée pour recevoir et analyser les avis émanant des comités techniques et des conférences régionales;
- Consultation avec les bureaux des comités techniques et des conférences régionales.

B. Suivi fondé sur les résultats de l'exécution du Programme

Résultat: Les avis et les décisions du Conseil sur les ajustements apportés au Programme tiennent compte des recommandations du Comité du Programme

Indicateurs et objectifs: 75 pour cent des recommandations du Comité du Programme sont adoptées par le Conseil et débouchent sur des avis et des décisions

Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles soumises au Conseil

Activités:

- Examen annuel de l'exécution du PTB et proposition d'ajustements, y compris:
- Des justifications concernant une éventuelle modification à apporter au PTB en cours d'exécution;
- Examen de l'allocation et de la gestion du budget intégré: équilibre entre contributions dues et fonds extrabudgétaires et tendances;
- Examen de l'allocation et de l'utilisation des ressources extrabudgétaires: alignement sur les résultats organisationnels et les cadres nationaux relatifs aux priorités à moyen terme, sources de financement, équilibre entre les ressources pour les secours d'urgence et d'autres financements, conformité à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, Programme d'action d'Accra et principes pour une aide humanitaire efficace, financement des domaines d'action prioritaires;
- Examen du rapport biennal sur l'exécution du Programme et proposition d'ajustements à apporter au PTB suivant.

Méthodes de travail:

- Collaboration étroite avec le Comité financier.

C. Évaluation

Résultats:

- Les évaluations portent sur des questions stratégiques;
- Les recommandations de l'évaluation sont incorporées dans le processus de planification du Programme et dans de nouvelles politiques et stratégies;
- La fonction d'évaluation tient compte des meilleures pratiques, des règles et des normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

Indicateurs et objectifs:

- 50 pour cent des évaluations sont stratégiques;
- Toutes les recommandations sont suivies par la Direction, et 75 pour cent des recommandations pertinentes sont prises en compte dans le Programme de travail et budget durant l'exercice biennal concerné;
- 100 pour cent des évaluations appliquent les règles et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles formulées par le Comité du Programme.

Activités:

- Examen et recommandation de la Charte du Bureau de l'évaluation de la FAO;
- Approbation du plan d'évaluation à horizon mobile: priorité accordée aux questions stratégiques, juste équilibre entre les thèmes et les types d'évaluation, y compris d'éventuelles évaluations *ex-post*, prise en compte de l'équilibre géographique entre les régions, évaluations communes ciblées avec d'autres organisations, accent mis sur l'exploitation des enseignements tirés d'une évaluation pour améliorer la programmation et l'exécution, jugement porté sur l'adéquation des ressources consacrées à une évaluation;

- Supervision du suivi des recommandations d'une évaluation;
- Examen de chaque évaluation;
- Examen biennal par les pairs des pratiques d'évaluation (2012 et 2014), et évaluation indépendante de la fonction d'évaluation au moins une fois tous les six ans (2016).

Méthodes de travail:

- Contact étroit avec le Bureau d'évaluation et les unités concernées;
- Interaction avec les Membres.

D. Mise en œuvre du PAI et intégration dans le PTB

Résultats:

- Le Conseil décide de la marche à suivre concernant les points du PAI non traités relevant du mandat du Comité du Programme (suivi et établissement de rapports fondés sur les résultats, stratégie de mobilisation et de gestion des ressources, activités de terrain et fonctions décentralisés);
- Le Conseil donne des avis et prend des décisions visant à améliorer les progrès des actions du PAI déjà approuvées qui relèvent du mandat du Comité du Programme et dont la mise en œuvre peut se heurter à des problèmes.

Indicateurs et objectifs:

- Les recommandations du Comité du Programme concernant les points du PAI non traités sont incluses dans le Rapport du Conseil à la Conférence;
- Les recommandations du Comité du Programme concernant les points du PAI dont la mise en œuvre se heurte à des problèmes sont incluses dans le Rapport du Conseil.

Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles soumises au Conseil

Activités:

- Examen du système de suivi et d'établissement de rapports fondé sur les résultats sur la base d'une proposition du Secrétariat de la FAO;
- Examen de la stratégie de mobilisation et de gestion des ressources sur la base d'une proposition du Secrétariat de la FAO;
- Examen d'une proposition du Secrétariat de la FAO sur les activités de terrain et les fonctions décentralisées;
- Examen de la mise en œuvre du PAI dans les domaines relevant du mandat du Comité du Programme.

Méthodes de travail:

- Collaboration étroite avec le Comité de la Conférence et le Président indépendant du Conseil;
- Collaboration étroite avec le Comité financier;
- Consultations informelles avec le personnel de la FAO chargé de la mise en œuvre du PAI en général, et avec celui qui est responsable des points du PAI non traités.

E. Méthodes de travail améliorées et efficacité du Comité du Programme

Résultats: Le Comité du Programme travaille d'une manière proactive et participative et son rôle consultatif est déterminant

Indicateurs et objectifs:

- L'ordre du jour des réunions est axé sur un petit nombre de questions stratégiques;
- Les recommandations techniques du Comité du Programme obtiennent un consensus régional;

- Les documents sont disponibles, dans toutes les langues requises, 28 jours avant le début de la session;
- Une page de couverture type est préparée pour toutes les questions de fond inscrites à l'ordre du jour.

Produits: Recommandations claires, précises et consensuelles soumises au Conseil

Activités:

- Préparer le Programme de travail pluriannuel pour le Comité du Programme;
- Faire rapport sur le Programme de travail pluriannuel au terme de l'exercice biennal

Méthodes de travail:

- Consultations informelles sur le Programme de travail pluriannuel;
- Consultations sur des questions stratégiques importantes avec les équipes stratégiques;
- Mandats clairs accordés aux membres du Comité du Programme par leurs groupes régionaux;
- Collaboration étroite avec le Président indépendant du Conseil;
- Collaboration étroite avec tous les organes directeurs;
- Collaboration étroite avec le Comité de la Conférence;
- Participation à la préparation du PMT et du PTB dès le début du processus;
- Mise à disposition des documents dans toutes les langues requises et en temps voulu;
- Consultation du personnel de la FAO chargé des questions couvertes par le Comité du Programme.